

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 5 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

Les manœuvres dans l'Est

Bar-sur-Aube, 3 septembre.

Les généraux Saussier, Gallimard, de Vaulgrenant, Fay, Edon, sont passés à Troyes à midi, il étaient accompagnés des généraux Fay, commandant le 11^e corps, chef des arbitres, et Baillod.

A la gare, les généraux de Miribel, major général, de Boisdeffre, adjoint au major, attendaient le général Saussier qui est monté dans un break d'artillerie pour se rendre immédiatement au quartier général.

Le quartier du généralissime restera à Bar-sur-Aube jusqu'au 8; de là il ira à Vendœuvre, puis à Brienne le 11.

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre qui assistera aux manœuvres le 9 et le 10 donnera ce dernier jour un grand dîner aux officiers généraux et aux officiers étrangers qui suivent les manœuvres; M. de Freycinet y prononcera un important discours; il dira les enseignements qui doivent se dégager des manœuvres auxquelles il va assister.

Influence du beau temps

La partie préparatoire terminée, on entre, dès aujourd'hui, dans une nouvelle phase : celle des manœuvres proprement dites.

Ces manœuvres ont commencé dès ce matin dans les combats de corps d'armée; la cavalerie d'avant-garde et d'éclaireurs ont pris contact, préparant ainsi la bataille qui va s'engager demain.

La température qui jusqu'ici était relativement basse s'est subitement élevée; il fait aujourd'hui très chaud; il est à espérer que le changement de temps ne modifiera pas l'état sanitaire qui est très bon; cependant avec les chaleurs il paraît qu'on devra modifier un peu l'horaire des manœuvres; les troupes, jusqu'à aujourd'hui, ont été mises en mouvement à une heure relativement tardive : 8 heures du matin.

Si les chaleurs doivent continuer, il faudra, pour qu'on n'ait pas à enregistrer trop d'accidents, avancer l'heure du départ.

Premiers combats

Bosnay, 3 septembre.

Dès hier soir, le 5^e corps avait détaché en avant des postes de sûreté. Ce matin, à la suite de nouvelles dispositions prises dans la nuit, les troupes sont parties à trois heures et à cinq heu-

res, suivant leur degré d'éloignement, et ont marché dans la direction du ruisseau du Ravet. La cavalerie a assuré avec beaucoup de promptitude le service d'exploration.

Tout, d'ailleurs, a été parfaitement organisé. La direction générale des manœuvres a été confiée, on le sait, au général Saussier et au général de Miribel.

Ce dernier fait l'office de major général, rôle considérable en temps de guerre, que Napoléon jadis avait confié à Berthier et qui valut à celui-ci son titre de prince de Wagram.

A Braux-le-Petit, c'est-à-dire au centre de la ligne de reconnaissance qui s'étendait d'Aulnay à Pars et à Chavanges, mission était donnée au bataillon de prendre contact avec l'ennemi et de l'empêcher de passer le Ravet.

Le principal effort de la cavalerie du 6^e corps s'est porté au-dessous de Pars et de Chavanges. Elle a tenté de passer la rivière et de s'emparer de la route conduisant à Braux-le-Grand. C'est en cet endroit qu'a eu lieu la seule escarmouche sérieuse de ce matin.

La cavalerie du 6^e corps était appuyée par de l'artillerie, dont le secours lui a été très efficace et a rendu inutile une charge de cavalerie exécutée par le 7^e chasseurs à cheval. Cette charge a été arrêtée à 200 mètres par la sonnerie de : halte !

Tandis que s'effectuait la reconnaissance de la cavalerie, les troupes des deux corps ont continué leur marche afin de gagner leurs cantonnements où elles coucheront et d'où elles partiront demain matin pour le combat.

Le général de Galliffet est passé ici, revenant d'inspecter le front des troupes. Il était accompagné de son chef d'état-major, le général Brault.

Chaumont, 3 septembre.

A 6 heures 1/2, les chasseurs éclaireurs du 7^e corps, l'œil aux aguets, montent la côte, explorent l'horizon, puis redescendent dans la plaine. Bientôt derrière eux, au loin, on voit des masses noires, à peine distinctes, se mouvoir. La sonorité de la route révèle que c'est de l'artillerie. Elles traversent la route de Bar-sur-Aube et se dirigent vers la plaine de Semoutiers.

C'est l'artillerie de l'extrême avant-garde, avant-garde formée par le 21^e chasseurs à cheval, flanqué à droite d'un bataillon de chasseurs à pied, qui a sa musique avec lui.

Les musiciens ne font donc pas encore le service de brancardiers, ainsi qu'il est prescrit en temps de guerre.

A 8 heures, on entend les premiers coups de canon de l'extrême avant-garde. Les deux armées se sont aperçues. L'engagement d'artillerie

la première à vous secourir; aussi je vous logerai gratis tant que vous serez dans l'impossibilité de me payer !

Gobeux arriva sur ces entrefaites. On l'informa du vol dont Rosa avait été victime. Le pauvre garçon en fut consterné.

— Il ne manquait plus que cela ! fit-il avec chagrin. Ah ! Mademoiselle, si j'étais riche, comme je vous indemniserai tout de suite de ma poche ! mais je suis plus gueux que Job !... Je suis resté pas mal de temps sans travail et j'ai ma mère à ma charge.

— Vous êtes un excellent cœur, Monsieur Gobeux, et je vous remercie de toute mon âme ! dit la jeune fille très émue; déjà deux personnes ont eu la bonté de se mettre à ma disposition, mais je n'accepte pas qu'on me fasse la charité !... J'espère bien trouver à m'occuper aujourd'hui même.

Voici déjà une lettre que je vais jeter à la poste en réponse à une annonce de journal. Aujourd'hui je compte me présenter dans deux maisons; j'ai tellement la volonté de travailler qu'il est impossible que je reste longtemps inoccupée !

Pendant qu'elle se rendait à la boîte aux lettres la plus proche, l'heure du déjeuner sonna et la crémière s'emplit rapidement de consommateurs. Dans un coin, Gobeux, Mme Reuter et la crémière se mirent à causer à voix basse. Ils coururent de table en table pour raconter le malheur qui venait d'arriver à Rosa, apitoyant tout le monde sur le sort de la pauvre fille. Gobeux, principalement, ne tarissait pas : il la connaissait depuis longtemps, c'était la personne la plus honnête, la plus sage la plus intéressante que l'on pût rencontrer. Et puis, c'était la propre nièce de cet-

te sublime mère Fanfare dont il avait raconté les belles actions la veille. Chacun donna son obole. On avait bien réuni une trentaine de francs quand Rosa entra. Mme Reuter allait lui remettre cette petite somme, mais Gobeux l'arrêta.

— Non, lui dit-il à voix basse, pas encore, elle est trop fière... elle refuserait ! ce soir, lorsqu'elle reviendra de ses courses, si elle n'a rien trouvé, le moment sera plus favorable; laissons-lui encore espérer pendant toute une journée qu'elle arrivera à se suffire à elle-même sans avoir besoin de personne.

— Attendons à ce soir, dit à son tour la maîtresse de l'hôtel Kléber; d'ailleurs, d'ici là, j'aurai vu tous mes locataires et la collecte ne pourra que grossir.

Pendant ce temps, la crémière mettait mystérieusement sa clientèle au courant de ce que Gobeux et Mme Reuter venaient de décider. Tous ces braves gens se montrèrent aussi délicats qu'ils avaient été généreux un instant auparavant : ils donnèrent leur approbation unanime au procédé plein de tact de l'ouvrier et de la maîtresse d'hôtel.

Au déjeuner, pour distraire la jeune fille, Gobeux eut l'idée de l'entretenir du passé.

— Et M. Michel ? lui demanda-t-il, j'espère qu'il se porte toujours bien !

— Michel ! fit mélancoliquement Rosa. Elle l'avait presque oublié au milieu de ses tribulations, mais, malgré les déchirements soufferts à cause de lui, elle éprouva une jouissance secrète à reporter sa pensée sur son cousin.

Elle reprit avec un sourire triste :

Le général de Négrier, s'est bien gardé de gagner en wagon le point de concentration de son corps d'armée, comme tout l'y autorisait. Il a chevauché comme un simple sous-lieutenant au milieu de ses hommes. A Bologne, près de Chaumont, prié par le général en retraite Davenet d'accepter l'hospitalité sous son toit, il lui a répondu qu'il ne voulait qu'une botte de paille à l'hôtel de ville. Invité à dîner, il s'est excusé en disant qu'en temps de manœuvre ainsi qu'en temps de guerre, il se contentait de partager la gamelle du soldat.

Cette austérité entraîne et surexcite le soldat, accroît sa confiance, resserre les liens qui unissent le commandement et les troupes et permet à certains chefs d'obtenir des hommes placés sous leurs ordres les plus nobles efforts et les plus glorieux dévouements.

L'ESCADRE DU NORD

L'escadre de l'amiral Gervais qui devait quitter Cherbourg pour se rendre à Quiberon, a reçu l'ordre de rester à Cherbourg et de se tenir à la disposition du ministre de la marine.

LES FINANCES RUSSES

Le Times publie une dépêche de St-Petersbourg annonçant une hausse remarquable sur la rouble russe. Cette hausse serait attribuée à l'alliance franco-russe.

BONNE FOI ITALIENNE

La Gazette de Turin publie un article revendiquant le comté de Nice.

La feuille italienne prétend que ce n'est pas faire œuvre irrédentiste que réclamer une province qui est on ne peut plus italienne et qui a été annexée à la suite d'un plébiscite mensonger. La séparation de Nice fut, dit-elle, une erreur et une injustice qui doivent être réparées.

GUILAUME II EN AUTRICHE

L'empereur d'Allemagne est parti pour aller prendre part aux grandes manœuvres autrichiennes.

APPRECIATION D'UN JOURNAL ALLEMAND

Le *Berliner Tageblatt*, parlant des manœuvres que quatre corps d'armée français doivent faire en Champagne, trouve le thème rationnel, attendu qu'en cas d'invasion, — étant donnée la disposition des forteresses françaises du Nord et de l'Est sur la France méridionale, qu'il convient d'appuyer, le terrain choisi pour les manœuvres est en quelque sorte historique. Il est particulièrement propre au mouvement des masses.

La mission de l'armée défensive, à notre avis, va exiger à un haut degré toutes les qualités de direction de la part de son chef; le général de Galliffet, le commandant de l'armée de l'Ouest, serait, semble-t-il, dans la nécessité de faire une retraite latérale vers la droite, ce qui est toujours une opération de guerre des plus difficiles.

Les sénateurs inamovibles

La mort de M. Testelin porte à quatre le nombre des sénateurs inamovibles décédés depuis la mise en vigueur de la loi du 9 décembre 1884, qui a prescrit la suppression par voie d'extinction de cette catégorie de membres du Sénat.

Il reste par suite en fonctions 43 inamovibles sur les 75 qu'avait créés la constitution du 25 février 1875.

Il est curieux de se rendre compte du temps qu'a mis à s'effectuer l'extinction des 32 inamovibles disparus. Durant les sept années écoulées depuis la loi du 9 décembre 1884, la disparition des inamovibles s'est effectuée dans des proportions diverses. Voici le chiffre des extinctions par année :

1884 (du 9 au 31 décembre) : 3 extinctions, dont 2 de gauche et 1 de droite.

1885 : 2 extinctions, toutes deux de droite.

1886 : 5 extinctions, dont 2 de gauche et 3 de droite.

1887 : 3 extinctions, toutes de gauche.

1888 : 5 extinctions, dont 3 de gauche et 2 de droite.

Il a quitté le Hohwald et s'est engagé dans la légion étrangère, Michel Herz n'a pas voulu servir la Prusse, il a offert son dévouement à sa vraie patrie.

Un grand vieillard sec, à la chevelure toute blanche et vêtu avec une propreté misérable, était en train de prendre son repas non loin de la jeune fille et de l'ouvrier; il quitta subitement sa place et s'avança vers eux en saluant.

— Pardonnez-moi de me mêler à votre conversation, dit-il, mais Mademoiselle ne vient-elle pas de prononcer le nom de Michel Herz ?

— En effet, Monsieur, c'est mon cousin.

— Seriez-vous la fille de Jean-Baptiste Herz, l'ancien maître d'école de Walck ?

— Oui, Monsieur; dois-je bénir le ciel qui me fait vous rencontrer ?... auriez-vous connu mon père ?

— C'était un de mes vieux amis; il a dû quelque fois vous parler de Leeb, le serrurier.

— Bien souvent.

— C'est moi-même, je suis de Walck; j'ai quitté le pays depuis fort longtemps, mais j'y suis retourné à plusieurs reprises avant la guerre; je ne manquais pas d'aller voir le camarade Jean-Baptiste et je vous ai fait sauter sur mes genoux, Oh ! vous étiez si petite que vous ne pouvez pas vous en souvenir !

— Si, Monsieur... en vous regardant bien, je me rappelle votre figure... Vous étiez très brun en ce moment-là !

— Et je suis tout blanc aujourd'hui, voilà la différence; mais je me félicite de mon âge, car, si j'étais plus jeune, je n'oserais pas vous demander la permission de vous embrasser... comme je

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 41

SANS FEU NI LIÈU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

V

LE VOL

Il recommanda de le faire prévenir, si l'individu soupçonné reparaisait à l'hôtel ou aux alentours, et partit en promettant de mettre tout en œuvre pour le retrouver.

Dans la maison, l'apparition du commissaire avait mis tout le monde sens dessus-dessous. L'orpheline, déjà naturellement si sympathique, devint l'objet de la compassion générale. Chacun la plaignait sincèrement, d'autant plus que Mme Reuter n'avait pas caché la situation véritable de la pauvre enfant. A la crémèrie, où Rosa retourna pour attendre Gobeux et lui raconter son nouveau malheur, la patronne, au courant de ce qui s'était passé, vint à elle et lui offrit du crédit jusqu'à ce qu'elle eut trouvé du travail.

Mme Reuter ne voulut pas être en reste de générosité avec la crémèrie.

— C'est chez moi que vous avez été volée, ma chère enfant, dit-elle, il est bien juste que je sois

1889 : 5 extinctions, toutes de gauche.
1890 : 3 extinctions, dont 2 de gauche et 1 de droite.
1891 : 5 extinctions, dont 4 de gauche et 1 de droite.

Au point de vue de l'origine, 24 datent de l'origine du Sénat, c'est-à-dire sont issus de l'élection même faite par l'Assemblée de Versailles, les autres ont été élus par le Sénat lui-même.

Les 32 inamovibles disparus se partageaient donc en 22 de gauche et 10 de gauche.

Les 43 restants se classent en 32 de gauche et 11 de droite

La liquidation du Canal de Panama

Nous lisons dans l'Assurance pour tous :

Un arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, le 8 août 1891, vient de modifier profondément les conditions de la liquidation de la Société du canal de Panama.

Cet arrêt, absolument juridique, ne peut être l'objet d'aucune critique au point de vue du droit. Il aura cependant les conséquences les plus graves pour les créanciers et peut rendre la liquidation désastreuse.

Le jugement qui a prononcé la dissolution de la Société et nommé un liquidateur confèrait à ce liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et régler le passif. Sa mission était clairement déterminée : après avoir liquidé l'actif social, il devait en faire la répartition aux créanciers de toute nature, au marc le franc de leurs créances.

L'arrêt de la Cour d'appel met le liquidateur dans l'impossibilité de réaliser son mandat, puisqu'il consacre le droit de chaque créancier individuellement de saisir et faire vendre tout l'actif social. Or, ce droit ayant été reconnu pour un créancier, tous les autres sont au même rang. Il leur suffit de faire condamner la Société à payer leur créance et, en vertu du jugement qu'ils auront obtenu, ils peuvent saisir ce qui reste de l'actif et faire vendre à leur requête.

Un seul moyen existait pour paralyser les poursuites individuelles des créanciers : c'était la faillite.

Un liquidateur judiciaire ou amiable n'est pas suffisamment armé pour exécuter quand même le mandat qui lui a été confié. Il peut être paralysé par l'opposition d'un seul créancier, même minime, qui conserve son droit de poursuivre pendant la liquidation.

Il n'en est pas de même en matière de faillite, la faillite ayant pour effet de mettre fin à l'action individuelle des créanciers, pour concentrer tous les pouvoirs aux mains du syndic.

Une liquidation ne peut s'opérer qu'avec l'adhésion de tous les créanciers.

Une faillite s'impose, et, quand il s'agit de prendre une décision grave, la majorité prononce et la décision est obligatoire pour tous les autres créanciers, après, toutefois homologation, de la décision par le tribunal compétent.

Malheureusement, dans l'espèce, on ne peut employer le moyen de la faillite ; certains créanciers l'avaient sollicitée.

Les administrateurs de la Société s'y sont opposés, et la Cour a décidé que la Société du Canal de Panama, n'étant pas une société commerciale, ne pouvait être déclarée en faillite.

La liquidation se continuera cependant, le liquidateur aura à défendre l'actif qu'il est chargé de liquider contre les attaques individuelles, souvent passionnelles et irréflechies des créanciers. La réalisation s'opérera dans de mauvaises conditions et le résultat final restera déplorable.

le fais !

— Oh ! de grand cœur ! s'écria Rosa en tendant son front au vieillard.

Parti du pays en 1871, comme tant d'autres, il était venu à Paris pour exercer son état de serrurier. Mais avec les années, sa vue s'était affaiblie et, sous peine de devenir complètement aveugle, les médecins lui avaient interdit le travail à la forge, dont l'éclat lui crevait les yeux. A présent, il gagnait à grand-peine sa vie dans une usine de Grenelle, où il était employé en qualité de manœuvre : il avait été envoyé en course dans le quartier et s'était arrêté dans cette crémerie, sachant y rencontrer des compatriotes.

— Croyez dit-il, que je serais venu tout exprès si j'avais pensé vous trouver, ma chère Demoiselle, car, sans que vous vous en doutiez, j'ai à vous donner des nouvelles de quelqu'un que vous connaissez-bien.

— De qui donc ?
— De votre cousin Michel.

Rosa devint toute rouge et sentit que son cœur battait plus vite.

— De Michel ? balbutia-t-elle, comment cela ?... Est-ce qu'il est à Paris ?

— Non, il doit même en être assez loin.
— Il a passé par Paris peut-être, et vous l'avez vu récemment ?

— Ni autrefois ni récemment. Je ne l'ai jamais aperçu de ma vie, et cependant je suis chargé d'une espèce de commission pour vous ; cela vous étonne, n'est-il pas vrai ?... mais vous allez voir comme tout s'enchaîne.

Rosa obligea le père Loeb à s'asseoir à sa table ; elle pensait maintenant qu'il ne faut jamais se

Il ne pourra pas, en tous cas, procéder amiablement à la répartition du produit de l'actif réalisé, le tout sera déposé à la Caisse des consignations, frappé des oppositions d'un nombre considérable de créanciers, et la distribution ne pourra en être faite que par une contribution judiciaire.

La contribution judiciaire est une des machines les plus compliquées du Code de procédure civile. Sa mise en marche est des plus laborieuses, il est toujours difficile de prévoir quand elle arrivera au point terminus, en outre, elle est des plus coûteuses.

Un petit créancier aura, croyons-nous, plus d'avantage à s'abstenir qu'à prendre part à la contribution : il devra remettre son titre à un avoué, pour se faire représenter et faire admettre sa créance, puis on lui délivrera un bordereau de collocation, qu'il ne pourra toucher à la Caisse des consignations, qu'accompagné de son avoué. Finalement, les frais absorberont la somme qui lui sera attribuée, s'ils ne la dépassent pas.

Pour tous les petits créanciers, la décision de la Cour est une ruine : ce n'est pas la faute de la justice qui n'a fait que suivre scrupuleusement le texte de la loi.

PRÉDICTIONS D'ASTROLOGUES

Si l'on en croit les prédictions faites par divers astrologues modernes, nous ne serions pas loin de voir s'accomplir des faits de la plus haute importance.

Eneffet, d'après ces Nostradamus, le plus grand conflit qui se soit jamais vu se produira en 1897 et 1899 entre la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, la Turquie, la Grèce et l'Egypte.

En 1892, l'année prochaine donc, la Turquie se transformera et les différents Etats des Balkans formeront une confédération. De 1897 à 1901, le nouvel Etat deviendra Republicain et démocratique.

Enfin le 11 avril 1901, le Christ en personne arrivera à Jérusalem. Ce sera la fin des 2,845 années prédites par Daniel, depuis le moment où Artaxerxès a ordonné Néhémie de reconstruire Jérusalem.

C'est le *Petit Journal* qui enregistre ces prédictions.

L'assassinat de M. Stambouloff

Paris, 3 septembre

Le *Figaro* reçoit un court télégramme de Belgrade disant que le bruit court avec persistance dans cette ville que M. Stambouloff, premier ministre de Bulgarie, aurait été assassiné. On ne dit ni où, ni quand, ni comment. Les détails sont absolument défaut. A l'heure où le télégramme a été envoyé on n'avait reçu dans la capitale serbe aucune confirmations de cette nouvelle qui cause néanmoins dans les cercles politiques et dans la colonie des réfugiés politiques bulgares une très vive émotion.

* * *

On n'a encore reçu au quai d'Orsay, aucune nouvelle relative à l'attentat dont on aurait été victime M. Stambouloff, premier ministre de Bulgarie. Il est probable que M. Stambouloff, pour se soustraire aux haines qui l'entourent, se sera réfugié où il aura cru être plus en sûreté qu'à Sofia. C'est là, très certainement, le secret de sa disparition.

D'autre part, nous recevons la dépêche suivante :
« Buda-Pesth, 3 septembre.

» La nouvelle publiée par le *Pester Lloyd* an-

nonçant que M. Stambouloff aurait été assassiné, n'est nullement confirmée. »

prosser d'accuser la Providence, car, au milieu de ses épreuves, c'était une grande consolation pour elle d'entendre parler de Michel, au moment où elle s'y attendait le moins, et cela, par un vieil ami de son père, un homme de son village qui l'avait connue toute petite.

Elle se trouvait moins seule à présent, dans ce grand Paris, à côté de ce pauvre vieillard qui venait raviver ses sentiments les plus chers, sa vénération filiale pour la mémoire chérie de Jean-Baptiste Herz, son amour ardent pour le coin de la terre où elle était née, sa tendresse mêlée de reconnaissance pour l'absent.

— Parlez vite, monsieur Loeb ? fit-elle, car j'ai hâte d'apprendre ce que vous avez à me dire.

— Oh ! ce ne sera pas difficile ; le mieux est de vous faire lire cette longue lettre que j'ai reçue hier de mon neveu, qui est ou plutôt qui était clerc de notaire en Alsace.

Il tira la lettre d'une enveloppe portant le timbre de Senones (Vosges), et tendit les quatre grandes pages dépliées, couvertes d'une écriture serrée, à la jeune fille, qui commença d'abord à lire à voix basse :

« Mon cher oncle,

« J'ai écrit pour l'apprendre des événements graves.

« Décidément, il n'y a pas moyen d'y tenir en Allemagne avec ces Prussiens de malheur ! Notre petit village d'Innheim est tout bouleversé ; bientôt, il n'y restera plus personne si cela continue, à force d'emprisonner les uns et d'expulser les autres ! Ceux qui échappent à la persécution

nonçant que M. Stambouloff aurait été assassiné, n'est nullement confirmée. »

Pas de traités de commerce

M. Méline vient de prononcer au banquet du Comice agricole de Remiremont un discours économique fort remarquable.

Nous en extrayons ce passage :

« Nous vivons à une époque où les conditions de la production dans le monde sont dans une perpétuelle transformation. Tous les jours, des industries nouvelles surgissent et bouleversent toute l'économie des anciennes. Des pays nouveaux arrivent sans cesse à la vie agricole ou industrielle avec des avantages qui leur permettent d'écraser tous leurs concurrents.

» Nous traversons une période de transition ou plutôt de révolution économique dont personne ne saurait prévoir le terme et l'issue définitive. Dans une pareille situation, la prudence la plus vulgaire commande de prendre des précautions contre les incertitudes à venir et de conserver la liberté des tarifs.

» C'est pour cela que le pays, qui a le sentiment des dangers qui le menacent, demande de ne plus faire de traités et a été plus affirmatif dans la période électorale.

» Il y tient plus encore qu'aux tarifs eux-mêmes, puisqu'il sait bien qu'un mauvais tarif se corrige, tandis que de mauvais traités sont irréparables.

» En sortant du régime des traités, on n'entend nullement s'isoler du reste du monde, et le tarif minimum offre un moyen de conserver ses bons rapports avec tous. Il faut imiter l'exemple des principales nations, qui ont renoncé depuis longtemps au régime des traités et n'ont plus de conventions que pour les articles isolés.

» Je sais bien que l'Allemagne fait en ce moment de grands efforts pour ramener nos voisins dans la voie des traités dont elle était sortie une des premières, on devine aisément dans quel but ; mais elle rencontre des difficultés qu'il était aisé de prévoir. On comprend que les pays auxquels elle s'adresse ne soient guère disposés à tirer pour elle les marrons du feu en sacrifiant leur agriculture et leur industrie.

» Quoiqu'il puisse advenir de ces tentatives, notre rôle est tout indiqué : observer et attendre que les principaux pays du monde se décident à revenir aux traités. Nous avons toujours le temps d'aviser ; jusque-là, restons libres et maîtres de nos mouvements. »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

LE 7^e DE LIGNE AUX MANŒUVRES

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Le 7^e de ligne a bravement supporté les fatigues d'une première étape de 35 kilomètres, malgré la chaleur suffocante de jeudi.

C'est à peine si sur 1,500 hommes environ, une dizaine ont été jugés incapables de continuer la route. Quelques cas d'insolation se sont produits. Les malades ont été placés dans les hospices de Castelfranc et de Puy-l'Evêque, d'autres, moins atteints, sont rentrés à Cahors par le train du soir.

Grâce à l'initiative louable du maire de Puy-l'Evêque, tout le corps des officiers avait son

émigrant de bonne volonté. Est-ce que les Allemands veulent, nous chasser de chez nous et venir prendre notre place dans nos villages ? Habiter nos maisons et cultiver nos champs ! On croirait que c'est leur plan, à voir comme ils se conduisent.

» On ne peut plus faire un pas dans les rues de notre commune sans être espionné ; si l'on dit du bien de la France à l'oreille d'un ami, il y a toujours là quelqu'un pour rapporter vos paroles ; on est inquiet pour tout et pour rien ; il faut faire attention de ne pas conserver chez soi des livres qui déplaisent aux Prussiens. Un de nos voisins recevait un journal français sous enveloppe fermée, on l'a su et ça lui a attiré une foule de désagréments.

» Moi, je suis d'un naturel paisible, et je n'aurais pas songé à me révolter si l'on ne m'avait poussé à bout. J'ai tiré au sort de mauvaise grâce, mais enfin j'ai subi la loi du plus fort. Ce jour-là, mes camarades et moi, nous avions un peu bu pour nous consoler. Nous n'étions pas ivres, mais seulement gais. Un de nous s'est mis à chanter la *Marseillaise*. Vous savez l'effet que produit cette diablerie de chanson.

» Nous avons tous repris le refrain en chœur. Voilà que les gendarmes se mettent à courir après nous !... Ils nous arrêtent pour nous conduire au chef-lieu d'arrondissement, où nous devons être jugés. En route, l'un d'eux se permet de me bouculer, me prenant sans doute pour un de ces Ponéranais qui ont l'air de dire merci quand leurs officiers leur donnent des coups de bâton ; je lui ai fait comprendre qu'il se trompait, peut-être un peu vivement, car, en guise d'arguments, je me

billet de logement avant d'arriver à Puy-l'Evêque et chacun a pu gagner son gîte sans recherches fatigantes. Aussi, comme chacun remerciait M. Puech et désirait que son exemple fut suivi par les administrateurs des autres villes-étapes !

Nous devons louer le zèle de M. le chirurgien major, M. Guieu qui, sitôt arrivé, oubliant toute préoccupation personnelle, s'est rendu à l'ambulance disposée à la mairie de Puy-l'Evêque, pour donner ses soins aux soldats malades..

A cinq heures, la musique du 7^e jouait sur la place publique de Puy-l'Evêque. Le temps ne promet pas pour demain. Au moment où je termine ces lignes, un orage éclate sur Puy-l'Evêque.

Mais... la pluie n'est-elle pas préférable au soleil de plomb d'aujourd'hui.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Caupert, receveur des contributions indirectes à Figeac, vient d'être nommé receveur à Trizac (Cantal), en remplacement de M. Pouget nommé à Limogne.

AUX OUVRIERS TERRASSIERS

Les ouvrier terrassiers, manœuvres, hommes de peine, etc., sont priés de se réunir dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le mardi 8 septembre courant, à 8 h. 1/2, à l'effet de s'entendre sur les moyens de fonder une Chambre syndicale.

VELOCE-SPORT CADURCIEN

MM. les membres du Veloce-Sport cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale obligatoire qui aura lieu le samedi 5 septembre courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la société (café Tivoli).

La présence est obligatoire (article 18 des statuts de la société)

* * *

LE V.-S. C. A LAUZERTE

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête patronale de Lauzerte (Tarn-et-Garonne), des courses de vélocipèdes ont eu lieu dans cette ville.

30 vélocipédistes ont pris part à ces courses. MM. Jacques Valette, Lacoste et Sirven du Veloce-Sport cadurcien s'y étaient rendus. Les deux derniers ont obtenu les prix suivants à la 1^{re} course : Lacoste, 2^e prix ; Sirven, 3^e.

HOMMAGE AU GÉNÉRAL GALDEMAR

Une fête enfantine aura lieu dimanche 6 septembre 1891, place Galdemar.

Le général Galdemar a bien voulu laisser aux enfants de Cahors un souvenir impérissable. Il est bien juste que la jeunesse lui rende un hommage qui aura lieu désormais tous les ans.

Ce bal ne sera composé que d'enfants de tous les quartiers ; les grandes personnes auront soin de danser au delà du centre afin d'éviter les bousculades.

Bombes, feux grégois, etc.

LE BACCALAURÉAT

Le *Journal officiel* du 30 août a publié le texte de la loi dont la teneur suit :

Le président de la République française, vu l'avis du conseil supérieur de l'instruction en date du 3 juin 1891, Conseil d'Etat entendu, décrète :

Art. 1^{er}. — Nul ne peut, sauf le cas de dispense, se présenter au baccalauréat de l'enseigne-

suis servi d'abord de mon poing que j'ai asséné sur l'œil, et ensuite de mes jambes au moyen desquelles je me mis à détalier si vite que j'ai eu le bonheur de n'être pas rattrappé. Ma foi, une fois lancé, je ne me suis arrêté qu'à la frontière, où je suis arrivé moitié à pied, moitié en voiture, conduit par un brave paysan d'Obernai. Caché dans sa carriole, j'ai traversé la forêt la nuit ; le lendemain matin, j'étais à Senones, et c'est de là que je vous écris.

» J'ai rencontré là un pays qui soyait comme moi. Nous avons vite fait connaissance, il s'appelle Michel Herz et compte partir pour le Tonkin dans la légion étrangère. Cela m'a donné une idée : Refuser de servir l'Allemagne, c'est bien, combattre pour la France, c'est mieux, mais suis-je dit. Tout à l'heure je vais prendre avec mon campagnon le train pour Nancy. Nous signerons notre engagement dans cette ville, et nous serons probablement dirigés sur Marseille où nous ne tarderons pas à nous embarquer.

» Ce Michel Herz paraît avoir le diable au corps Il m'a fait des confidences. C'est paraît-il par patriotisme, mais plus encore par amour qu'il s'est engagé. Il est fou de sa cousine, une ophéliné nommée Rosa, qu'il s'accuse d'avoir offensée. Comme cette demoiselle est archipatriote, il se figure qu'elle l'aimera quand il se sera fait casser la tête. C'est pourtant comme cela qu'il raisonne.

(A Suivre) A. SIEGEL ET A. SIRVEN.

ment secondaire moderne, s'il n'est âgé de 16 ans accomplis.

Art. 2. — Les droits à percevoir par le Trésor public pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire sont fixés ainsi qu'il suit :

1 ^{re} partie	
Examen.....	30 fr.
Certificat d'aptitude.....	10
} 40 fr.	
2 ^e partie	
Examen.....	30 fr.
Certificat d'aptitude.....	10
Diplôme.....	40
} 80 fr.	

Art. 3. — Le candidat consigne 40 fr. avant la première partie de l'examen et 80 fr. avant la deuxième.

Lorsque le candidat est ajourné pour la première partie, il lui est remboursé une somme de 10 fr. sur les 40 fr. qu'il a consignés.

Lorsqu'il est ajourné pour la deuxième partie, il lui est remboursé 50 fr. sur les 80 fr. qu'il a consignés.

Tout candidat qui, sans excuse jugée valable par la Faculté, ne répond pas à l'appel de son nom le jour qui lui a été indiqué, est renvoyé à une autre session et perd le montant des droits d'examen qu'il a consignés.

Art. 4. — Le candidat admis à l'une des séries de la 2^e partie de l'enseignement secondaire moderne et qui désire subir les épreuves de l'une des deux séries, est tenu de consigner les droits ci-après indiqués :

Examen.....	30 fr.
Certificat d'aptitude.....	10
} 40 fr.	

En cas d'échec, il est remboursé au candidat la somme de 10 fr. sur les 40 fr. qu'il a consignés.

Art. 5. — Les dispositions de l'article 4 sont applicables au candidat de l'enseignement secondaire classique.

LA SOCIÉTÉ DES JOURNAUX DU SUD-OUEST

Depuis déjà quelques temps le bruit courait que des dissensions graves étaient sur le point d'éclater entre la rédaction et la direction du journal les *Nouvelles*, de qui dépend, ainsi qu'on le sait, le *Ralliement du Lot*.

Nous avons cru devoir, jusqu'ici, garder la plus grande réserve à ce sujet, mais aujourd'hui le *Messenger de Toulouse* publie la lettre suivante qui est adressée par M. Paul Duché à M. Lapérouse

« Monsieur Lapérouse, directeur du Mémorial diplomatique, journal républicain de Paris, et administrateur délégué de la Société des journaux monarchistes du Sud-Ouest,

» Toulouse, le 1^{er} sept. nbre.

» Monsieur,

» Par une lettre datée du 31 août, vous m'informez qu'à partir du 1^{er} septembre vous renoncez à ma collaboration au *Conservateur de l'Arriège*, dont j'étais le rédacteur en chef, aux *Nouvelles de Toulouse*, au *Patriote de Tarn-et-Garonne*, à l'*Avenir de Lot-et-Garonne*, au *Moniteur de l'Aveyron*, au *Ralliement du Lot*.

» Cette mesure inqualifiable, sans précédent dans la presse, qui arrache au journaliste, en vingt-quatre heures, avant même de lui laisser le temps de saluer ses lecteurs, une tribune où il lutte loyalement depuis six ans, est fondée, prétendez-vous, sur des raisons d'ordre purement administratif.

» C'est faux.

» Si ces raisons n'étaient qu'administratives, vous ne m'auriez pas brutalement séparé de mes amis, mais vous m'auriez laissé la faculté de leur dire pourquoi je les quittais.

» Si ces raisons n'étaient qu'administratives, vous n'auriez pas osé pousser l'impudence jusqu'à m'offrir une indemnité de douze cents francs à la condition que je voulusse me taire.

» La vérité est que depuis deux mois, — à la suite de circonstances indépendantes de la volonté de nos amis et de nos chefs — les *Nouvelles de Toulouse*, et les cinq journaux qui s'y rattachent, se trouvent être dirigés par trois adversaires des idées politiques et religieuses que nous défendons.

» L'un est vous-même, M. Lapérouse, directeur du *Mémorial diplomatique*, organe consacré à la hausse des fonds italiens et destiné à soutenir la diplomatie, quelle qu'elle soit, du gouvernement qui, en échange, l'entoure de ses faveurs et d'abonnements payés sur les fonds secrets;

» L'autre, est M. Ebrard, rédacteur au *XIX^e Siècle*, introduit par vous, après coup, dans la Société;

» Le troisième est M. Maze, républicain et protestant — je ne lui en fais pas un reproche, je le constate.

» La vérité est que depuis deux mois nous étions disposés, mes confrères et moi, à exposer à nos amis cette situation contraire à toute logique, intolérable pour tous et que, si nous avons attendu jusqu'à ce jour de le faire, c'était dans l'espoir qu'elle ne pouvait plus durer.

» La vérité est que, préjugeant l'issue d'un procès engagé entre vous et vos co-actionnaires,

ceux-ci monarchistes, vous avez, en nous expulsant contre tout droit, d'une maison qui n'est pas encore la vôtre, voulu éloigner du champ de vos opérations électorales et financières ceux qui vous connaissent le mieux et qui étaient le plus à même de vous gêner dans l'exercice de votre industrie.

» Voilà ce qui est vrai, voilà ce que vous ne vouliez pas qu'on sût.

» Et c'est pourquoi vous avez commis la vilénie, vous, qui vous prétendez journaliste, de me fermer, entre le 31 août et le 1^{er} septembre, la porte de mon journal, — tout en vous permettant d'espérer que, moyennant une indemnité de 1,200 fr., je vous laisserais leurrer et duper à votre aise, le parti conservateur et catholique.

» Je vous jette à la face, Monsieur, ces 1,200 francs dont j'ignore la source, en même temps que je vous prie d'agréer l'expression de la considération qui vous est due.

» PAUL DUCHÉ. »

CONTRAVENTION

Une contravention a été relevée contre la nommée Lafragette Marie, âgée de 45 ans, revendeuse, demeurant rue Nationale, pour avoir installé sa marchandise sur la place du Marché dans le carré réservé aux producteurs.

Tribunal correctionnel de Cahors

Ont été condamnés à l'audience du 1^{er} septembre :

Antoine Caussanel, 50 ans, boulanger à Cahors, 16 fr., prévenu de tromperie sur la quantité de la marchandise.

Jean Roucanières, dit Finas, à Douelle, huit jours de prison, pour vol de récoltes (loi Bérenger); Philippe Magot, 43 ans, pêcheur à Bouziés, quinze jours de prison, pour vol de récoltes.

François Combedassou, 53 ans, journalier à Castelnaud, un mois de prison, pour vol de récoltes.

Marie-Charles Fayotte, 42 ans, verrier (sans domicile fixe), un mois de prison, pour vagabondage et mendicité.

Adolphe Boudou, 35 ans, ancien boulanger à Limogne, 4 mois de prison pour vol.

Léon Bessières, 28 ans, sans profession ni domicile, quinze jours de prison pour vagabondage et mendicité.

ASSASSINAT

On annonce de Saint-Antonin qu'un employé de la Compagnie d'Orléans, le nommé Hébrard, à la suite d'une scène de jalousie, a tiré quatre coups de revolver à bout portant sur une femme, l'épouse Touzelli, avec laquelle il vivait maritalement depuis quelques années. L'assassin et la victime étaient tous deux mariés et séparés de corps.

La victime a reçu trois balles dans le corps et une dans le cou. Elle a été transportée à l'hospice de Saint-Antonin.

Hébrard a été incarcéré à la maison d'arrêt de Montauban.

DÉVORÉ PAR UN ANE

Le sieur Lafont père, menuisier à Molières (Tarn-et-Garonne), voulut débarrasser son âne de son licol. Se sentant libre, notre baudet se rua sur son maître, le jeta à terre et se mit à le mordre avec féroacité.

Aux cris poussés par la victime, les voisins accoururent et parvinrent, non sans peine, à le dégager.

Après avoir relevé Lafont, on put constater qu'une grande partie des chairs de l'avant-bras gauche étaient presque arrachées et pendaient en lambeaux.

Les premiers soins lui furent prodigués par M. Pradines, ex-pharmacien à Molières.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 29 août au 5 septembre 1891

Naissances

Robert Fernand, à Cabessut.

Décès

Coulon Jean, 37 ans, rue des Boulevards, 13.

Laval Antoinette, 3 mois, à St-Georges.

Deilhès Antoine, 79 ans, rue Fénelon, 15.

Latapie Marie, 47 ans, cours de la Chartreuse.

Delon Georges, 3 mois, rue Neuve des Badernes.

Rieu-Lupin Adrien, 17 ans, rue des Soubirous.

Bourrières Madeline, 13 mois, rue Feydel, 5.

AGRICULTURE

Les Syndicats agricoles

On lit dans le *Moniteur Universel* :

« On mène en ce moment, dit le *Temps*, une singulière campagne contre les syndicats agricoles, auxquels on reproche d'être des sociétés commerciales. » Puis le *Temps* énumère les diverses opérations auxquelles les syndicats agricoles se livrent et qui sont parfaitement licites.

Quelques-uns d'entre eux ont installé des laboratoires d'analyses. « Ces laboratoires, dit le *Temps*, étaient indispensables pour remédier aux fraudes exercées dans le commerce des

» engrais. Nombre de commerçants indélicats » avaient profité du mouvement en faveur des » engrais chimiques pour vendre aux cultiva- » teurs des guanos remplis de sable ou des phos- » phates d'une très faible teneur en acide phos- » phorique. Le cultivateur payait très cher des » engrais qui ne lui rapportaient pas grand'cho- » se, et il maudissait les agronomes qui lui van- » taient les mérites et les avantages de la cul- » ture scientifique ! »

D'autres syndicats se sont arrangés pour acheter en gros et céder au prix coûtant à leurs sociétaires les produits chimiques qui leur sont nécessaires pour leurs vignes et pour leurs champs. Voilà les actes dont on n'est pas content et qu'on leur reproche.

Les fraudeurs auxquels le *Temps* fait allusion doivent évidemment trouver mauvais qu'on fournisse aux agriculteurs le moyen de se passer d'eux et de leurs produits frelatés. Telle est l'origine de la campagne ouverte contre les syndicats.

LES TARIFS SUR LES VINS ÉTRANGERS

On lit dans le *Journal des Chambres de commerce* :

Sur la foi d'une dépêche du *Matin*, nous avons annoncé que les principaux négociants en vins de Bordeaux avaient eu l'intention, à l'annonce des nouveaux tarifs douaniers, de transporter une partie de leur industrie de l'autre côté des Pyrénées. Nous apprenons que ces négociants paraissent avoir abandonné leur projet devant la promesse que leur fait le Gouvernement. Il serait question, si les droits sur l'entrée des vins d'Espagne en France étaient votés, de dégrever de ces mêmes droits tous les vins coupés que le commerce de Bordeaux envoie à l'étranger. De cette façon, la grande exportation des vins français sur l'Amérique ne se trouverait plus compromise, et les intérêts de nos vitiiculteurs seraient en même temps sauvegardés.

SITUATION DES RÉCOLTES

Les avis concernant nos récoltes sont toujours très contradictoires.

Dans le département de l'Ain, les battages du blésont à peu près terminés ; on s'attend à un rendement presque moyen ; le déficit portera principalement sur le seigle ; les avoines donneront quantité et qualité.

Mais, dans le Nord, les pluies persistent et la coupe des blés et avoines se fait par une température beaucoup trop humide ; beaucoup d'avoines sont versées par suite des dernières pluies orageuses. Si le temps se remettait au beau, on pourrait encore avoir des blés d'assez bonne qualité.

En Angleterre, pendant ses derniers huit jours, le temps a été humide, orageux et défavorable à la récolte. Cependant les affaires sont modérées.

La cause principale de ce calme réside dans l'abstention des acheteurs anglais qui n'achètent qu'au fur et à mesure de leurs besoins, espérant une amélioration de la situation climatérique.

Les blés de Californie se maintiennent à peine au niveau des cours de hausse récemment obtenus. Les blés russes sont plus recherchés. On note une hausse pour les blés des Indes ; les affaires sur ces blés ont été assez actives. Les blés roux d'hiver d'Amérique sont toujours très offerts.

Les marchés américains ont subi diverses influences pendant la semaine passe, et le bruit a couru de froids rigoureux dans les provinces qui ensemencent des blés de printemps.

L'exportation continue à être énorme, et en dépit des livraisons des fermiers qui sont toujours très abondantes, les stocks visibles ont décliné la semaine dernière.

On a toujours quelque anxiété sur le rendement final du blé du printemps à cause du froid qui a sévi dans le Nord du Dakota et dans le Minnesota et l'on ne peut douter aujourd'hui que la récolte de blé d'hiver ait été exceptionnellement belle, attendu que les recettes dans les huit principales villes de l'Ouest n'ont pas été moindres de 4,200,000 quarters pendant les 6 dernières semaines. Elles n'avaient été que de 1,550,000 quarters l'an dernier.

A Paris, au marché libre, tenu mercredi dernier, les affaires en blés indigènes ont été excessivement calmes ; la meunerie n'achetait pour ainsi dire presque rien ; elle était, en effet influencée par l'augmentation des stocks et par les nombreux arrivages en farine et blés étrangers.

Les offres en blés nouveaux, sans prendre d'importance, étaient un peu plus nombreuses que la semaine dernière. Les prix s'établissent difficilement ; on a coté 25 à 29 les 100 kilos, mais il fallait payer ce dernier prix pour avoir de bonnes qualités.

Les sons ont été calmes de 12.50 à 14 fr.

Depuis quelques jours les offres de la culture en seigles ont été très abondantes, mais il est difficile de donner des cours exacts, attendu que c'est la Russie et l'Allemagne qui nous guideront.

Les vieilles avoines restent recherchées ; on les cote 17 à 17.50 ; les nouvelles sont faibles de 16.25 à 16.75.

Les maïs restent sans affaires avec des prix nominaux.

PROCÉDÉ POUR OBTENIR DES ŒUFS EN HIVER

Vous n'avez pour cela qu'à établir dans votre étable un poullaiier séparé par un grillage et dans lequel vous logerez de jeunes poules. Ce moyen de chauffage absolument économique est toujours employé quand la disposition des bâtiments l permet. Mais il n'est pas nécessaire de tenir les poules constamment enfermées ; laissez-les sortir aux meilleures heures de la journée, elles ont besoin d'un peu de parcours, elles retrouveront toujours, quand elles le désireront, leur abri contre les intempéries.

Quant à la nourriture, variez la le plus possible. Deux repas par jour, l'un composé de pâtée de farine d'orge, de sarrasin, de maïs, mélangée de son ou de pommes de terre ; l'autre de graines : avoines, sarrasin, maïs. Ajoutez à cela de la verdure : salade mélangée aux pâtées, choux entiers qu'on pique dans un lâtton et qu'on fixe en terre. Les poules les picorent à loisir

Évitez l'excès de nourriture, qui amènerait un prompt engraissement et nuirait à la ponte. Avec 90 à 100 grammes par tête et par jour, grains ou farines pesés à l'état sec, vous resterez dans une bonne moyenne.

Bourse de Paris

Cours du 4 septembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	95 40
3 0/0 amortissable.....compt.	96 20
3 0/0 Emprunt 1891.....	93 90
4 1/2 0/0 1883.....compt.	106 »

REVUE HEBDOMADAIRE

La note dominante de notre marché est la très grande fermeté de nos rentes qui contraste avec la faible tenue de certaines valeurs. La liquidation à été facile on a coté du déport sur notre 3 0/0.

A Londres les transaction ont un peu plus d'animation, Berlin est un peu moins mauvais.

Le 3 0/0 est à 95.80 avec un coupon de 0.75 à détacher le 15. Le nouveau est 94.25 Le Crédit foncier est à 1260. Les obligations foncières à lots suivant nos prévisions tendent à se rapprocher du pair

La Banque de Paris est en reprise à 700. La Banque de l'Escompte est à 452, cours qui devra être rapidement dépassé Le Crédit Lyonnais manifeste toujours de bonnes tendances à 875.

La société Générale est immobile à 485. Les bénéfices des 7 premiers mois de l'exercice s'élevaient à 231,232.

Le Crédit Mobilier est à 325, l'action se troue capitalisée à 7 1/2 0/0 On sait qu'au cours du premier semestre de son exercice la rentrée d'importantes créances est venue accroître dans une large mesure ses disponibilités.

La Banque des Pays-Autrichiens est à 442.50. Cette Banque doit reprendre avec la fermeté du marché de Vienne.

Nos grands chemins sont fermes. Les obligations des chemins de fer économiques donnent lieu à des transactions actives. On sait que la garantie de ces obligations est servie moitié par l'Etat, moitié par les départements. Or la garantie départementale est absolument de 1^{er} ordre.

Ces titres constituent donc un placement de tout repos.

Les fonds étrangers sont moins brillants que nos rentes. L'Italien se maintient assez bien à 90.20 avec des reports, modérés.

Le Portugais 3 0/0 est de nouveau faible. La hausse du change influe sur les cours de l'Extérieure. En Banque, l'Alpine tend à reprendre ce qui est absolument logique vu l'excellente situation de la Société.

L'action Morena sera cotée au mois d'octobre. A ce moment-là, nul doute qu'un fort mouvement ne se produise sur ces titres.

Nous avons parlé des actions des explosifs Fortis qui valaient alors 30, elles valent aujourd'hui 125. On cote 235 sur les obligations de première hypothèque de Linarès à Almería lignes d'un intérêt international indiscutable.

Les recettes sont satisfaisantes sur l'obligation Porto-Rico qui cote 249. L'Electra est à 55. Le public se rend compte de la façon sérieuse dont a été étudiée cette affaire et de l'honorabilité des hommes qui sont à la tête de l'entreprise.

Enrayez l'Influenza !

Colonne (Jura), le 22 février 1891. — J'avais une mauvaise digestion, le ventre ballonné, pas d'appétit, une boîte de vos excellentes **Pilules Suisses** m'a complètement guéri. Avec vos **Pilules Suisses** j'ai enrayé aussi l'influenza qui était revenue nous visiter cette année. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le jugez à propos.

(Sig. lég.) HENRY, garde.

VICHY SOURCES de l'ÉTAT
Gélestins - Grande-Grille
Hôpital - Hauterive
Puisées sous la surveillance de l'Etat.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Loz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefite-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 —	et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 95 fr. — 2^e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 60 fr. — 2^e classe 45 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre le 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours...	100 fr.	75 fr.
Nantes..	125	96	Blois...	95	71
Angers..	116	87	Orléans.	95	71
Le Mans	116	85			

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygroude, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BANIS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Pousnant), Quimper (Bénodet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy),

Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morget).

1^o Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % sur les prix des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^o Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

EXPOSITION

CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

sur un spécimen gratuit à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES

Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Hors concours depuis 1883

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signat. du Bon J. V. LIEBIG en creux bleu sur l'étiquette

Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens

A VENDRE

Un Phaëton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montrastier.

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

manteaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découpés

Facilement. — Cuisine médicale

par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude :

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES?

décrivant toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal

simple: 2^e 50. Avec chaque fois une

gravure coloriée, 3 mois: 5^e. Pour

l'abonnement, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Éditeurs: HENRI & C^e,

31, RUE DE VENISE, PARIS

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phtisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

HONORÉ Photographie

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS